

## **Comité Régional de Canoë-Kayak des Hauts-de-France**



# Formation AMFPC



## Dossier pédagogique

Le stagiaire devra rendre un dossier pédagogique relatant son expérience vécu au sein de sa structure d'accueil. Le dossier devra être constitué de la manière suivante :

- Une présentation du stagiaire lui-même
- Une présentation de la structure d'accueil
- Une présentation brève du tuteur
- Contextualisation des séances (quand, comment, avec quel public, en continue dans un cycle ou encadrement spontané)
- Les fiches séances que le stagiaire a utilisées ainsi qu'un petit bilan du stagiaire lui-même sur chaque séance
- Un bilan de la période de mise en situation pédagogique fait par le stagiaire
- Un bilan de la période de mise en situation pédagogique fait par le tuteur
- Un mot du président de la structure sur l'implication du stagiaire dans la structure

**Le stagiaire devra envoyer un exemplaire de son dossier pédagogique au moins 2 semaines avant la certification au Président de la CREF.**

Pendant la certification, le jury s'entretiendra avec le stagiaire sur sa période de mise en situation pédagogique. Le dossier pédagogique servira de base pour cet entretien.